

**DYNAMISEZ  
LE POTENTIEL  
DE PERFORMANCE  
DE VOTRE CONTRAT  
D'ASSURANCE VIE**

**Altavera  
Mai 2018**

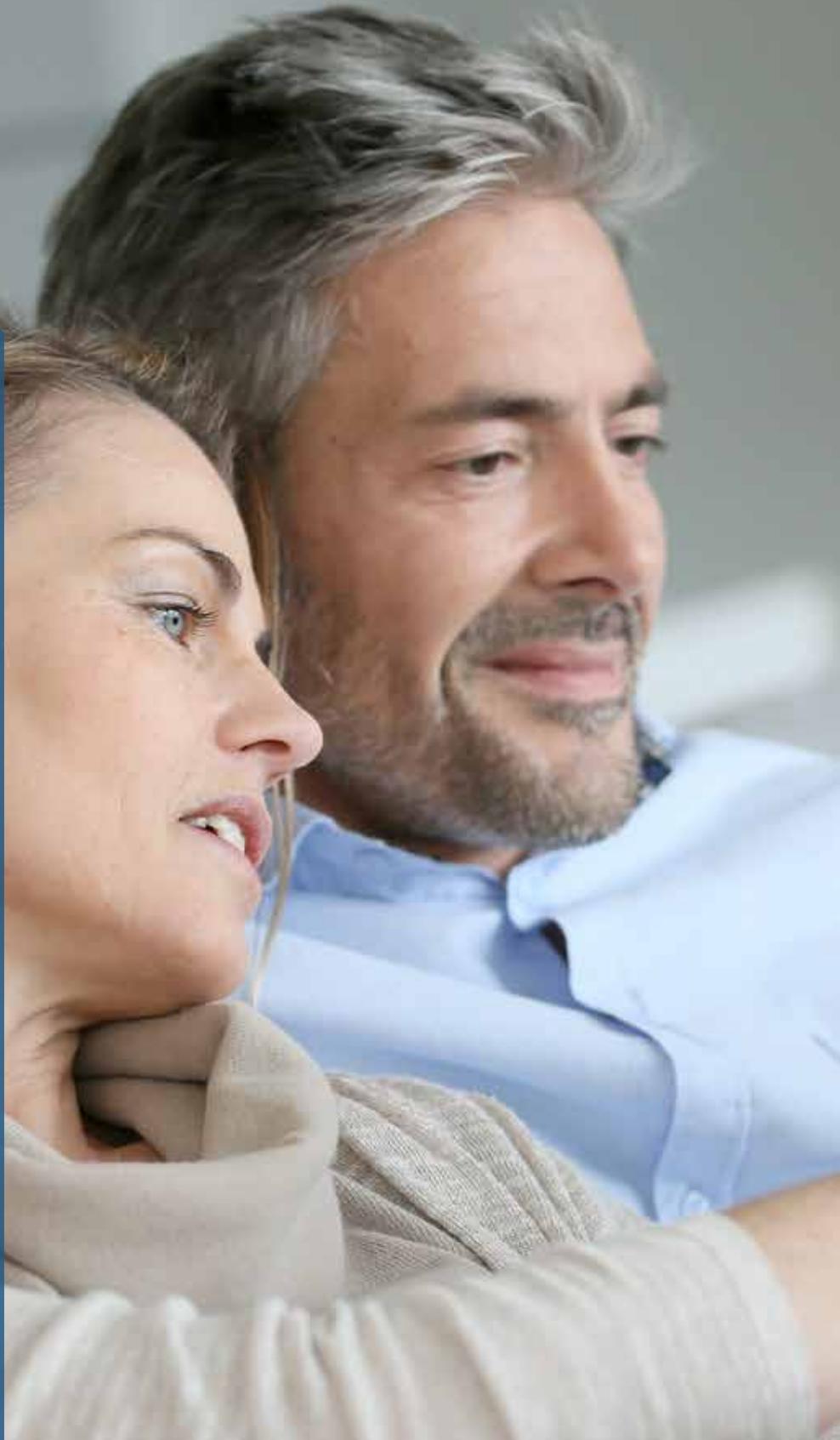
Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum à compter du 18 mai 2018.

Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Offre à durée limitée.  
Commercialisation du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0013294162

Document à caractère promotionnel.



**Assuré d'avancer**



# Altavera Mai 2018



- Altavera Mai 2018 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de bénéficier de :**
- la sécurisation des gains de 5 % brut<sup>[1][2]</sup> en année 1 et 2 sans conditions à l'échéance du support,**
  - un gain potentiel de 5 % brut<sup>[1][2]</sup> pour chaque année écoulée en cas d'échéance anticipée, et à l'échéance finale en cas de stabilité ou hausse de l'indice Euro Stoxx 50® par rapport à son niveau initial,**
  - la protection du capital à l'échéance finale jusqu'à une baisse<sup>[3]</sup> de l'indice de 40 % par rapport à sa valeur initiale.**

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50®, indice représentatif du marché actions de la zone euro.

**Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse de l'indice de plus de 40 % à l'échéance finale.**

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

## ⊕ AVANTAGES

- Les gains de 5 % brut<sup>[1][2]</sup> en année 1 et 2 sont sécurisés sans conditions à l'échéance de support.
- Un gain conditionnel de 5 % brut<sup>[1][2]</sup> par année écoulée, incluant les gains sécurisés en années 1 et 2, si l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle<sup>[4]</sup> ou à la date d'observation finale<sup>[5]</sup>.
- Effet mémoire : si les conditions de versement du gain de 5 % brut<sup>[1][2]</sup> sont déclenchées, il sera acquis au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- Une protection du capital à l'échéance finale dès lors qu'à la date d'observation finale<sup>[5]</sup>, l'indice Euro Stoxx 50® n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

## ⊖ INCONVÉNIENTS

- Un gain conditionnel plafonné à 5 % brut<sup>[1][2]</sup> par année écoulée, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50® est supérieure.
- Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50® ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance. Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 4 à 8 ans.
- Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.
- À l'échéance finale, il existe un risque de perte en capital partielle ou totale si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement d'Altavera Mai 2018 à l'échéance finale est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50® autour du seuil de -40 %.

## FACTEURS DE RISQUES

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission<sup>[6]</sup>. Ces risques sont notamment :**

### Risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie

L'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée<sup>[7]</sup> (rachat, arbitrage ou décès) se fera aux conditions de marché.

**Risque de contrepartie** — L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par l'Émetteur ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier

émis par l'Émetteur (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des Titres émis par l'Émetteur.

**Risque de marché** — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité** — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

**L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 13 mai 2026, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

# ► Principales caractéristiques

Les gains de 5 % brut<sup>(1)(2)</sup> des années 1 et 2 sont sécurisés sans conditions à l'échéance du support quelque soit l'évolution de l'indice.

## UN GAIN CONDITIONNEL DE 5 % BRUT<sup>(1)(2)</sup> PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

De l'année 4 à 7, si à l'une des dates d'observation annuelle<sup>(4)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 18 mai 2018, Altavera Mai 2018 prend fin automatiquement par anticipation.

Valeur finale du support = 100 % de sa valeur initiale du 18 mai 2018 + 5 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée

Le Taux de Rendement Actuaire net<sup>(1)</sup> (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée, est de : 3,65 % la 4<sup>e</sup> année ; 3,55 % la 5<sup>e</sup> année ; 3,46 % la 6<sup>e</sup> année ; 3,38 % la 7<sup>e</sup> année .

## QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS EN L'ABSENCE D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE ?

Dans le cas où Altavera Mai 2018 atteint l'échéance des 8 ans, trois situations sont alors possibles.

### À l'échéance du 13 mai 2026



Si l'indice Euro Stoxx 50®, au 7 mai 2026, est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

**Valeur finale du support**  
= 140 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale (100 % + 8 x 5 %) du 18 mai 2018, soit un Taux de Rendement Actuaire net<sup>(1)</sup> de 3,30 %

*Effet mémoire*



Si l'indice Euro Stoxx 50®, au 7 mai 2026, est en baisse de moins de 40 % par rapport à son niveau initial

**Valeur finale du support**  
= 110 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale (100 % + 2 x 5 %) du 18 mai 2018, soit un Taux de Rendement Actuaire net<sup>(1)</sup> de 0,22 %

*Protection*



Si l'indice Euro Stoxx 50®, au 7 mai 2026, est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

**Valeur finale du support**  
= 110 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale (100% + 2 x 5 %) du 18 mai 2018 - la baisse<sup>(3)</sup> finale de l'indice

*Perte partielle ou totale en capital*

### → Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

- en cas de sortie<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale,
- à l'échéance des 8 ans, si l'indice Euro Stoxx 50® est en baisse<sup>(3)</sup> de plus de 40 % le 7 mai 2026 par rapport à son niveau initial,
- ou, en cas de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur.

**(1)** Pour les versements réalisés du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 sur Altavera Mai 2018, performance depuis la date d'observation initiale du 18 mai 2018, hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur.

**(2)** Hors frais de gestion du contrat.

**(3)** La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (18 mai 2018) et à la date d'observation finale (7 mai 2026), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

**(4)** Les dates d'observation annuelle sont : 13 mai 2022, 12 mai 2023, 7 mai 2024, 9 mai 2025, 7 mai 2026.

**(5)** La date d'observation finale est le 7 mai 2026.

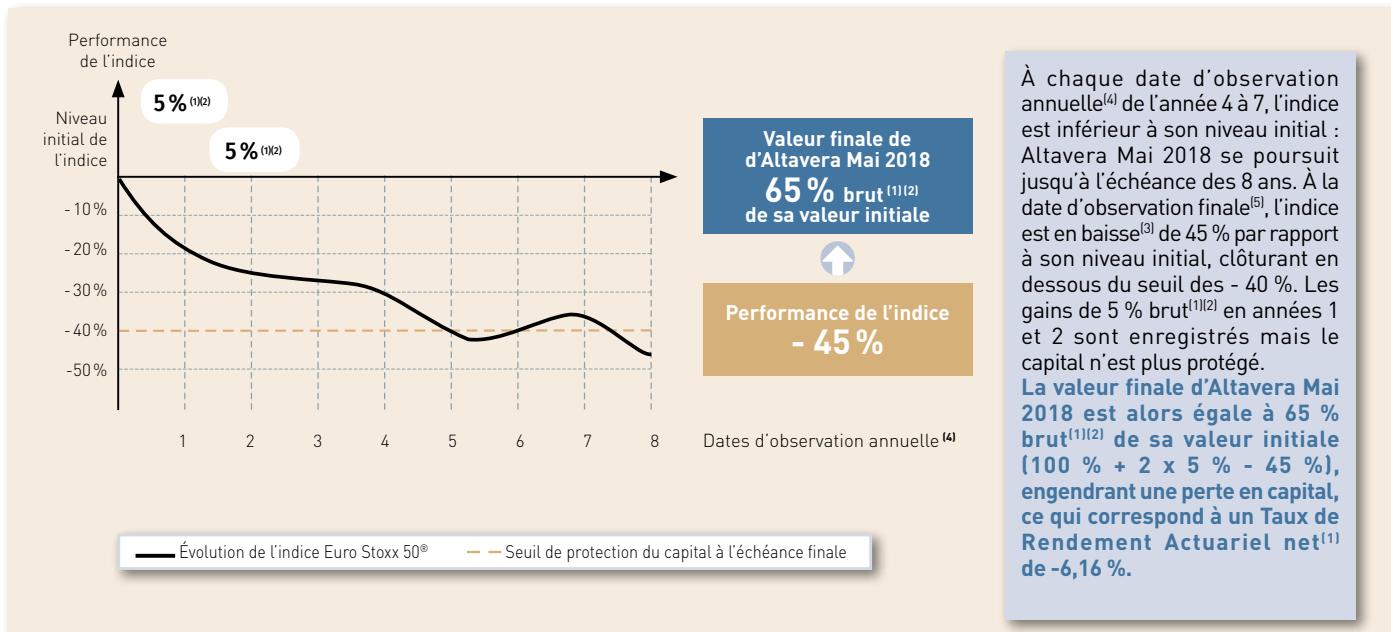
**(6)** Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

**(7)** L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,5 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

# ► Scénarios de marché-exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

## ► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS

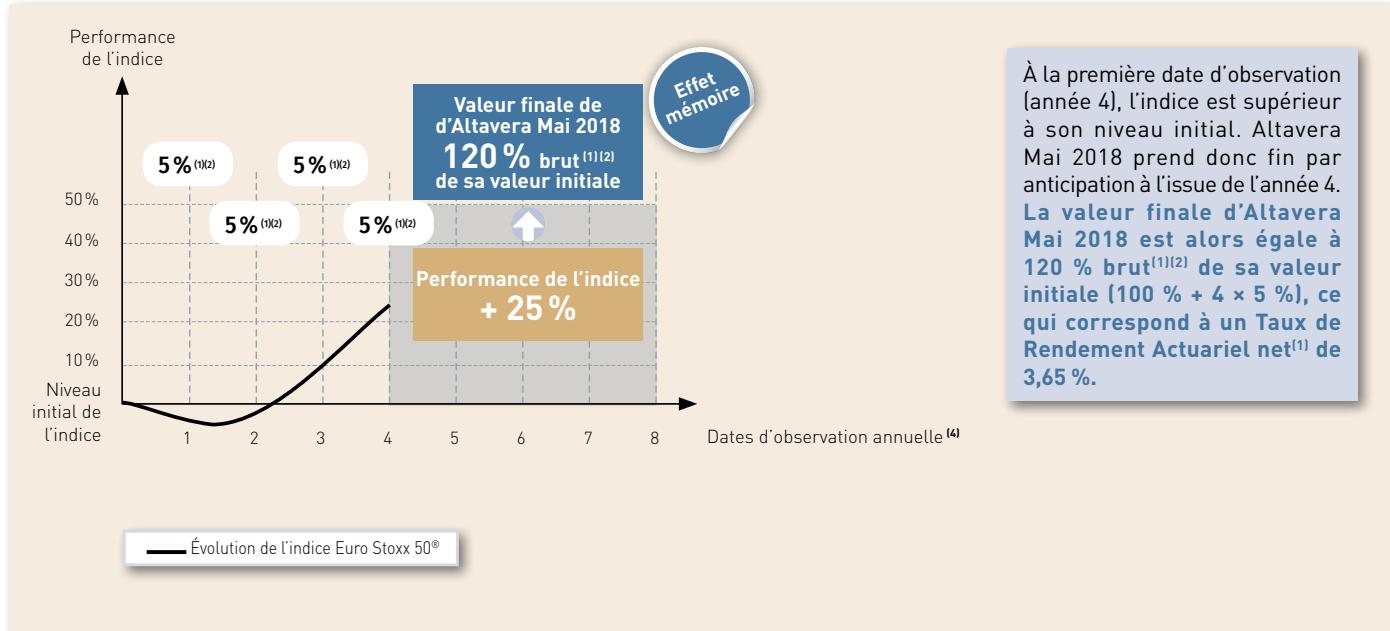


## ► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UN GAIN ET UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



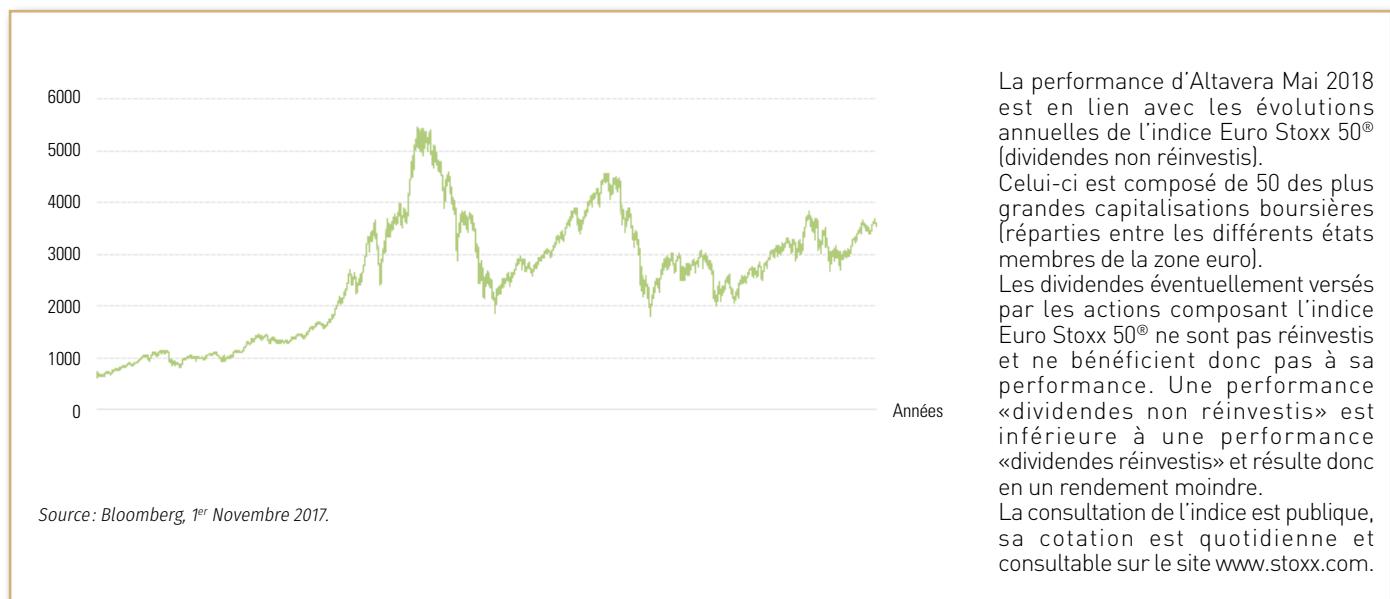
L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 13 mai 2026, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## ► SCÉNARIO FAVORABLE : UN EFFET MÉMOIRE ET UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



## ► Évolution de l'indice EURO STOXX 50® (dividendes non réinvestis)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



(1) Pour les versements réalisés du 1er janvier au 30 avril 2018 sur Altavera Mai 2018, performance depuis la date d'observation initiale du 18 mai 2018, hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (18 mai 2018) et à la date d'observation finale (7 mai 2026), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 13 mai 2022, 12 mai 2023, 7 mai 2024, 9 mai 2025, 7 mai 2026.

(5) La date d'observation finale est le 7 mai 2026.

# ► Fiche technique

**Instrument financier :** Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance finale.

**Émetteur :** HSBC France (Moody's Aa3, Standard & Poor's AA-, Fitch AA-). Notations en vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2017. Les agences de notations peuvent modifier ces notations à tout moment.

**Code ISIN :** FR0013294162

**Devise :** EUR

**Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50® (code ISIN : EU0009658145).

**Cotation :** Euronext Paris

**Valorisation :** hebdomadaire (le vendredi)

**Double valorisation :** une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Finalyse qui est une société indépendante financièrement de HSBC France.

**Marché secondaire :** HSBC France s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du titre de créance avec une fourchette achat/vente de 1%.

**Montant maximum de l'émission :** 350 millions d'euros.

**Valeur nominale :** 1 000 euros

**Garantie du capital :** pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

**Période de commercialisation :** du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018

**Prix de souscription :** il progressera de façon constante, de 995,70 euros le 5 janvier 2018 à 1 000 euros le 18 mai 2018

**Date d'émission du support :** 5 janvier 2018

**Date d'observation initiale du niveau de l'indice :** 18 mai 2018

**Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice :**  
13 mai 2022, 12 mai 2023, 7 mai 2024, 9 mai 2025, 7 mai 2026

**Dates d'échéance anticipée :** 20 mai 2022, 19 mai 2023, 17 mai 2024, 16 mai 2025

**Date d'observation finale du niveau de l'indice :** 7 mai 2026

**Date d'échéance finale :** 13 mai 2026

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :** Si à l'une des 4 premières dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 18 mai 2018, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante et sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 5 % brut<sup>(1)</sup> par année écoulée depuis la date d'observation initiale.

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à la date d'échéance finale :**

**d'échéance finale :** Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 140 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 110 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 110 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau initial) si à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

**(1)** Performance brute depuis la date d'observation initiale du 18 mai 2018, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite, défaut de paiement ou la mise en résolution de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

# ► Avertissement final

**Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.**

**Disponibilité de la documentation du support** – La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur une page dédiée du site HSBC (<http://www.about.hsbc.fr/fr-fr/investor-relations/debt-issuance>) ou sur le site de Euronext. Le document d'information clé relatif à ce Titre ainsi que ses mises à jour peuvent être consultés et téléchargés à l'adresse suivante (<http://www.gbm.hsbc.com/priips>).

**Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Emission avant tout investissement dans le support.**

**Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'**« Instrument Financier »**) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le **« Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »**). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Agrement** – HSBC est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). HSBC est soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Évènements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support** – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

**Restrictions générales de vente** – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, HSBC n'assume aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marchés** – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Rachat par HSBC ou dénouement anticipé du support** – Seule HSBC s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre, à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que HSBC peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de débouclement de la position de HSBC liés à ce rachat. HSBC et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

**Avertissement relatif à l'indice** – L'indice mentionné dans le présent document (ci-après l'**« indice »**) n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par HSBC laquelle n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que toutes ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX et/ou ses concédants (les **« Concédants »**), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne garantissent, ne vendent, ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice.

**Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une **« U.S. Person »** (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

**Conflit d'intérêt** – HSBC ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

# DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur [ganpatrimoine.fr](http://ganpatrimoine.fr) permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour:

→ **Consulter le détail de vos contrats :**

vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.

→ **Effectuer des opérations de gestion :**

des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.

→ **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**

pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICL, prospectus, etc.):

- simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix;
- comparer la performance entre plusieurs fonds;
- créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés;
- créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.

→ **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**

- pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets";
- pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

**Gan Patrimoine** – Filiale de Groupama S.A.

Société anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 8 220 690 € 457 504 694 RCS Lille – APE: 6622Z 150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille [www.ganpatrimoine.fr](http://www.ganpatrimoine.fr) [contact@ganpatrimoine.fr](mailto:contact@ganpatrimoine.fr) N° d'immatriculation 09 051 780 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie** Société anonyme au capital de 1371100605 € 340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société française pour favoriser la Prévoyance et l'Épargne Société anonyme au capital de 460 000 € (entièlement versé) – 457 504 702 RCS Lille APE: 6511Z – Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille Entreprises régie par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61, rue Taitbout 75009 Paris

Ref. 768C-012018

Creation : HSBC France – Photos : Shutterstock

Gan Patrimoine participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



Assuré d'avancer

[ganpatrimoine.fr](http://ganpatrimoine.fr)